

Le 18 décembre 2019

PAR COURRIEL



Karine Charest
Directrice – Affaires corporatives,
juridiques et gouvernance
Édifice Jean-Lesage
21^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Objet : Demande d'accès à l'information C-7039

Bonjour.

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 11 décembre 2019 et dans laquelle vous nous demandez :

- « - *La liste des contrats, ainsi que tout documents s'y rattachant, attribués à Cofomo, Noverka, et Alithya depuis le début de l'année 2019.*
- *Ententes cadres avec Cofomo, Noverka et Alithya.* »

En réponse au premier point de votre demande, nous vous confirmons qu'Hydro-Québec a attribué des contrats aux fournisseurs suivants :

Fournisseurs	Nombre de contrats-cadres en vigueur ¹		Nombre de commandes émises en 2019 sur ces contrats-cadres
	Fourniture de ressource(s) temporaire(s) externe(s)	Mandat(s) forfaitaire(s) en T.I.C.	
Alithya	1	0	2
Cofomo	2	1	122
Noverka	1	0	6

¹Attributions antérieures à 2019.

Toutefois, nous ne pouvons pas communiquer les autres informations demandées concernant ces contrats. Il s'agit de renseignements de nature commerciale que nous traitons de manière confidentielle. Nous invoquons à cet égard les articles 21, 22, 23, 24 et 27 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* en annexe.

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

La responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,



Karine Charest

p. j.